

## 15ème législature

<b>Question N° : 51</b>	<b>De M. Jacques Bompard ( Non inscrit - Vaucluse )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Intérieur</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Armées</b>
<b>Rubrique &gt; défense</b>	<b>Tête d'analyse</b> >L'armée française est-elle en proie au communautarisme islamique ?	<b>Analyse &gt; L'armée française est-elle en proie au communautarisme islamique ?.</b>
Question publiée au JO le : <b>11/07/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/07/2017</b> Question retirée le : <b>29/08/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'émergence du communautarisme islamiste au sein des rangs de l'armée française. Une note de service confidentielle a révélé qu'un document envoyé à l'ensemble des commandants des bases de défenses (représentants territoriaux de l'armée sur l'ensemble du territoire français) était destiné à « préciser les consignes générales de la pratique du jeûne dans le cadre du service militaire ». Cette note visait également à faciliter la prise de jour de permission pour l'Aïd El Fitr, jour de la rupture de cette fête de l'islam. Pourtant, la pratique du jeûne n'est pas exigée dans certaines situations précises ; il existe des mesures dérogatoires, permettant au fidèle de ne pas exercer cette pratique si elle le met en danger. Or le soldat français a pour prime devoir d'être opérationnel pour son service. La note stipulait aux commandants d'unité de veiller à « faciliter autant que possible ces autorisations [ndlr. Prise de congé dans le cadre de cette fête], du respect des objectifs opérationnels et de service ». L'absence totale de transparence sur le nombre de personnes exerçant cette pratique au sein de l'armée ne permet guère de savoir si un grand nombre d'effectifs de l'armée française sont susceptibles de n'être pas entièrement opérationnels en cette période de l'année. L'émergence du communautarisme au sein même de l'armée française est particulièrement dangereuse. Celui-ci se traduit déjà dans le quotidien des soldats (pratiques alimentaires), où certains aliments sont réservés aux fidèles de l'islam et interdits aux autres soldats. Et qui commence à se ressentir sur le terrain ; dans la marine, certains équipiers du pont d'envol ont disparu à l'issue de missions de bombardements sur l'État islamique en Irak, soulignant pour toute justification « je ne veux pas tirer sur mes frères ». Il lui demande quelles mesures il compte mettre en œuvre pour mettre un terme à ce communautarisme dangereux pour la sécurité du pays.